

# Cahier des charges JBT Masters 2024

Général	Description
Nom de l'événement	<p><b>Quickline Junior Beachtour Masters</b></p> <p>Ce nom doit toujours être utilisé en rapport avec le circuit, notamment sur tous les imprimés et les textes destinés à la presse</p>
Jours de tournoi	<p>Les tournois se déroulent sur une journée le week-end ou un jour férié officiel. En discussion avec Swiss Volley.</p>
Organisation	<p>Le Quickline Junior Beachtour est organisé et dirigé par Swiss Volley en coopération avec les organisateurs locaux.</p> <p>Responsabilité de l'organisateur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déroulement du tournoi sans encombre selon les directives de Swiss Volley</li> <li>- Technical Meeting (si un TM a lieu)</li> <li>- Saisie des résultats dans le système de Swiss Volley au plus tard le lundi, à midi, après le week-end du tournoi.</li> </ul> <p>Responsabilité Swiss Volley</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournit gratuitement l'outil d'administration</li> <li>- Actualise le classement national selon le règlement du beach volley</li> <li>- Cite le tournoi dans le calendrier officiel du championnat</li> </ul>
Comité d'organisation	<p>Au moins 3 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur du tournoi/ Marketing/Sponsoring/Presse/Finances</li> <li>- Responsable des matchs</li> <li>- Infrastructure</li> </ul>
Catering	<p>La restauration est organisée par l'organisateur. Idéalement, des repas chauds sont fournis.</p>
Inspection	<p>Swiss Volley rencontre les organisateurs si nécessaire pour visiter les lieux et discuter de l'organisation de l'événement</p>
Dates	<p>30 jours avant l'événement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste du matériel à Swiss Volley</li> <li>- Plan des banderoles/drapeaux/stands</li> </ul> <p>5 jours après l'événement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi les images via WeTransfer en haute résolution</li> <li>- Facturation</li> </ul>
Infrastructure	Description
Nombre de terrains	<p>Au moins deux terrains à un emplacement attractif et des Side courts comme convenu. Le nombre de terrains dépend du nombre des catégories.</p>

Matériel terrain	<p>Selon directives FIVB/CEV (La taille du terrain peut différer avec un minimum de 12 x 20m, c'est-à-dire des zones libres d'au moins 2m).</p> <p>Organisateur:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sable</li> <li>- Bordure</li> <li>- Gradins</li> </ul> <p>Swiss Volley :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poteaux avec ancrages sol, poutres en bois, antennes, protections</li> <li>- Lignes</li> <li>- Filet / bordures</li> <li>- Podium</li> <li>- Banderoles publicitaires et drapeaux des sponsors et partenaires</li> </ul> <p>Attention : le matériel de sponsoring et de Swiss Volley doit être nettoyé et retourné dans le même état qu'il a été livré.</p>
Ballons	L'organisateur reçoit de Swiss Volley un ballon de match par terrain. Maximum 4 ballons.
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vestiaires et zone d'attente pour les joueurs et joueuses (evtl. aussi pour le technical meeting en cas de mauvais temps).</li> <li>- Douches extérieures et installations sanitaires pour les joueurs et joueuses</li> <li>- Poste de samaritains (avantageux)</li> <li>- Installation sonore avec micro et haut-parleurs</li> <li>- Ordinateur et imprimante pour les résultats et les tableaux actualisés</li> <li>- Tableau pour le comptage des points</li> <li>- Kit médical</li> </ul> <p>L'organisateur doit monter/installer les banderoles/drapeaux et les tentes fournis par Swiss Volley selon le layout défini au préalable.</p>
Taille du stade	Au minimum 100 places assises ou selon accord avec Swiss Volley
<b>Déroulement du tournoi</b>	<b>Description</b>
Wildcards	L'organisateur doit coordonner les wildcards avec Swiss Volley. Cela se fait à la date limite d'inscription/désinscription avant la clôture de la liste d'inscription.
Plan de jeu	<p>Des modèles de tableaux de tournoi sont disponibles sur le site web de Swiss Volley:</p> <p><a href="https://www.volleyball.ch/fr/federation/services/downloads/beach-volley/">https://www.volleyball.ch/fr/federation/services/downloads/beach-volley/</a></p> <p>Il est obligatoire d'utiliser ces modèles.</p>
Coaching	<p>Le coaching, tel qu'il est autorisé depuis quelques années lors des compétitions internationales pour les titres juniors, est également autorisé sur le Quickline Junior Beachtour.</p> <p>Le coaching est pratiqué lors de tous les tournois JBT Masters et JBT Cup et du championnat suisse junior selon les directives de coaching de Swiss Volley.</p> <p>Plus d'informations sur notre site internet:</p> <p><a href="https://www.volleyball.ch/fr/federation/entraîneurs-et-entraîneuses/coaching-beach-volley/">https://www.volleyball.ch/fr/federation/entraîneurs-et-entraîneuses/coaching-beach-volley/</a></p>
Arbitres	<p>Les rencontres du Quickline Junior Beachtour Masters se jouent sans arbitre officiel.</p> <p>L'équipe perdante est responsable du comptage des points.</p> <p>L'organisateur doit s'assurer qu'il y a suffisamment de bénévoles présents pour compter les points pendant le premier tour.</p>

Cérémonie protocolaire	<p>Tous les athlètes du 1er au 3e rang doivent être présents à la cérémonie protocolaire et recevront un prix.</p> <p>La cérémonie protocolaire doit avoir lieu immédiatement après le tournoi.</p> <p>Les sponsors du Quickline Junior Beachtour ont la possibilité d'assister à la cérémonie par un représentant et peuvent offrir un cadeau.</p>
Tenue	<p>Les joueurs/euses sont tenus de porter le t-shirt officiel et actuel, aussi lors de la cérémonie protocolaire.</p> <p>En cas de non-conformité, l'organisateur communiquera les noms des joueurs/euses à Swiss Volley.</p> <p>Hommes: <b>noir</b></p> <p>Femmes: <b>rouge</b></p>
Ramasseurs de balles	<p>Pour les demi-finales et les finales, l'organisateur doit prévoir au moins deux ramasseurs de balles par terrain.</p>
Marketing / Communication	Description
Sponsoring	<p>Sponsor titre: Quickline</p> <p>Co-Sponsor: BLS</p> <p>Le nom Quickline Junior Beachtour doit être communiqué dans les médias et sur les imprimés avec le logo correspondant.</p> <p>Les droits publicitaires sur l'aire de jeu et dans les environs immédiats appartiennent exclusivement à Quickline Junior Beachtour et à Swiss Volley.</p> <p><b>Attention : pas de publicité pour le tabac et/ou l'alcool</b></p>
Contrats d'exclusivité par branche	<p>L'organisateur est libre de trouver des sponsors pour la manifestation, pour autant que l'exclusivité des branches des sponsors de SV est respectée.</p> <p>Les partenaires actuels de Swiss Volley se trouvent sur le site internet : <a href="https://www.volleyball.ch/fr/federation/partnerboard-swiss-volley/">https://www.volleyball.ch/fr/federation/partnerboard-swiss-volley/</a>.</p> <p>Les sponsors de la fédération ont le droit de s'annoncer jusqu'à 180 jours avant l'évènement afin de s'assurer ou de refuser toute présence pendant la durée de la manifestation.</p> <p>L'organisateur doit contacter le bureau de Swiss Volley avant la finalisation du contrat en cas de chevauchement avec les sponsors de la fédération.</p>
Speaker	<p>Le speaker doit commenter les matchs sur le Court principal pendant toute la journée. Les sponsors du Quickline Junior Beachtour seront si possible nommés à chaque fois.</p>
Surface publicitaire	<p>L'organisateur dispose d'au moins 20 % d'espace publicitaire pour ses sponsors locaux sur le Center Court et d'au moins 50 % de l'espace publicitaire sur les Side Courts et les courts extérieurs.</p> <p>Espace supplémentaire en accord avec Swiss Volley.</p> <p>Les sponsors en titre et principaux ont le droit de réaliser une activité (stand promotionnel) en leur nom lors des événements.</p>
Give-Aways	<p>Les sponsors du Quickline Junior Beachtour ont le droit de distribuer des give-aways. L'organisateur est tenu de les distribuer.</p>
Presse	<p>Aperçu local et rapport par l'organisateur.</p>

Imprimés	L'organisateur peut produire des imprimés à ses propres frais. Le logo de Swiss Volley doit y figurer. L'organisateur est tenu d'envoyer un bon à tirer à Swiss Volley avant la production. Les sponsors en titre, principaux et co-sponsors doivent être indiqués dans la brochure du programme avec le logo.
----------	---

Images	L'organisateur met à la disposition de Swiss Volley 5 jours après le tournoi des photos en haute résolution par WeTransfer. Le nombre suivant de photos doit au minimum être transmis: <ul style="list-style-type: none"> <li>– 20 images en action</li> <li>– Une image avec la banderole de chaque sponsor</li> <li>– 5 images des Side Events</li> <li>– 10 images de l'infrastructure</li> <li>– 5 image de la cérémonie protocolaire</li> </ul> Les photos peuvent être utilisées par Swiss Volley à des fins de marketing (rapports/publicités/impression).
--------	---

Finances	Description
Compensation d'organisation	Swiss Volley verse à l'organisateur une somme pour l'organisation. Cette somme est déterminée avec l'organisateur en fonction des accords / budgets individuels.
Finances d'inscription	L'organisateur encaisse la finance d'inscription de CHF 40.00 par équipe selon le règlement. La finance d'inscription revient à Swiss Volley. Le décompte doit être soumis à Swiss Volley 5 jours après le tournois.

Juridiques	Description
Assurance	L'organisateur est tenu de contracter une assurance responsabilité civile pour les dommages aux personnes et aux choses. Swiss Volley décline toute responsabilité!
Vandalisme	L'organisateur s'engage à faire surveiller le matériel pendant toute la durée de l'événement (y compris la nuit) par un service de sécurité.
Obligations de l'organisateur	Le règlement du beach volley et le présent cahier des charges font foi. En cas de non-respect des obligations de l'organisateur, des sanctions appropriées seront prises.
For juridique	Berne

Pour l'organisateur, le

Nom:

Prénom: